

METZGER Marc
Chalet de Bellevue
Avenue de Coulombs
77840 CROUY SUR OURCQ
06.03.64.88.06

Madame le Commissaire Enquêteur

Crouy sur Ourcq, le 1er décembre 2017

Objet : Parcelle 360
Avenue de Coulombs
Chalet de Bellevue

Madame,

Etant propriétaire du Chalet de Bellevue, à la constitution du nouveau PLU, j'avais inscrit à la mairie mon souhait de voir une partie de mon terrain devenir constructible.

A ce jour je n'ai eu aucun contact à ce sujet et j'apprends que le PLU est en phase de bouclage et que certaines parcelles de la commune vont devenir constructibles. Je ne mets pas en cause cette décision, mais je ne comprends pas pourquoi le refus pour mon terrain alors que nous sommes situés le long de l'avenue de Coulombs, cette parcelle étant pratiquement non boisée et située en face de pavillons déjà existants.

La logique de "dent creuse" voudrait que si construction il doit y avoir pour le développement de Crouy, que cela se fasse dans cette avenue à partir du numéro 19 et jusqu'à notre maison.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ma demande, je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.


Marc METZGER